

Comité Départemental des Photographes de l'Essonne Compte rendu de l'AGO 2025 du Jeudi 09 janvier 2025

Selon la législation régissant les Associations Loi 1901, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association dénommée Comité Départemental des Photographes de l'Essonne CDP91 s'est tenue le 09 janvier 2025 à 20h30 au Pôle Associatif, Espace Mauriac, cour du donion, 91700 Sainte Geneviève des Bois

Feuille de présence

Au 31 décembre 2024, le CDP91 comprend 24 clubs, car le club Microtel 91 de Vigneux n'ayant pas, au jour de l'AG, réglé sa cotisation, est considéré comme démissionné, selon les statuts de l'association.

16 clubs sur 24 sont représentés :

- Arpajon : Reynald Pelletier & Michel Scossa

- Athis-Mons Imathis: Philippe Callais

- Ballainvilliers : Joêl Beauchef - Champlan : Emilio Di Gallo

- Draveil : Alain Moeuf

- La Norville AMSL : Béatrice Moley

- Longpont : Jean Flaviano & Gilles Habitouche - Montgeron le Cercle d'Images : Philippe Ringot

- Palaiseau MJC: Yolande Potier

- Saint Michel sur Orge Déclic 91: Julien Mazzoni & Doriane Pétrisot

- SGdB L'Espace Photo : Jean-Pierre Coston

- SGdB Objectif Photo MJC: Claude Florot & Michel Gatttebois

- Villebon sur Yvette D'clic : Isabelle Lecureur - Villiers sur Orge La Focale 91: Michel Venisse

- Viry Chatillon Objectif Images: Robert Desgroppes

- Viry Chatillon VPC: Philippe Lotton

5 clubs absents excusés et ayant donné leur pouvoir : Brétigny sur Orge CAPVO, Marcoussis Nosimages, Mennecy CINM, Orsay CPO, Saclay Saclay Visions.

3 clubs absents non excusés: Juvisy sur Orge L'Instant Photo, Paris Val de Bièvres, Roinville sous Dourdan Capteurs d'images

Le quorum (21 clubs sur 24 clubs adhérents) étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Président de séance : Jean Pierre Coston, Secrétaire de séance : Yolande Potier

Rédacteur CR : Jean Pierre Coston à partir des notes de Yolande Potier

Scrutateur: Philippe Lotton

Proposition validée à l'unanimité des présents et représentés (21 pour, 0 contre, 0 abstention)

La séance est ouverte à 20h45

Ordre du jour :

- Feuille de présence & quorum
- Rapport moral
- bilan des activités 2024
- rapport financier 2024
- quitus des comptes 2024
- approbation de la gestion 2024
- fixation du montant de la cotisation 2024-2025
- adoption du budget prévisionnel 2025
- enregistrement des candidatures au Conseil d'administration et au Bureau
- élection du conseil d'administration et du bureau 2025 de l'association CDP91

questions diverses 1/4

Rapport moral

En préambule, Jean Pierre Coston rappelle qu'il avait pris la relève de la présidence du CDP91, au pied levé, au moment du décès de Daniel Séguinot, en septembre 2015,.

Lors de la réunion de rentrée en septembre 2024, Jean Pierre Coston avait annoncé qu'il quitterait bientôt la région parisienne et souhaitait laisser la présidence du CDP91 lors de l'AG 2025, au terme de 10 mandats, en espérant que la relève serait bien assurée!

Durant cette année 2024, le CDP a continué à fédérer le partage, la convivialité et l'échange entre clubs, le grand principe du CDP91

Du fait de sa présence régulière dans les expos interclubs, le CDP 91 étend lentement sa présence.

Ce qui a permis l'arrivée en 2024 de 3 nouveaux clubs : le CAPVO de Brétigny sur Orge le CINM de Mennecy, le Cercle d'Images de Montgeron

Bilan des activités 2024

Le CDP91 maintient son rythme de croisière en termes d'expos interclubs et d'expos internes

Durant l'année 2024, il y a eu 6 expositions interclubs, ce qui donne un calendrier raisonnable à gérer pour les clubs.

Dans l'agenda 2024, viennent s'ajouter la soirée-concours d'images projetées du Coquetier, remporté cette année par La Norville et la soirée-concours de projection de montages audiovisuels courts POM

Le CDP peut aider les nouveaux clubs dans leur organisation, si besoin.

Reprise des formations, sorties collectives c'est une réelle satisfaction pour tous les présidents de clubs

Toute cette année, l'intervention régulière de Philippe Lotton, en charge de la gestion informatique du site, a permis de maintenir le site à jour, malgré l'utilisation de plug-ins périmés et de permettre ainsi l'actualisation permanente de l'agenda du CDP91 et la diffusion des palmarès des expos terminées.

D'après les présidents des clubs, ces 2 fonctions sont très utiles pour l'information des adhérents des clubs

Rapport financier 2024

Le compte bancaire et l'assurance responsabilité civile sont regroupés au Crédit Mutuel.

Depuis 2024, le Crédit Mutuel ne facture plus de frais mensuels de tenue de compte pour les associations soit une économie annuelle de 70 € environ

Le CDP91 n'ayant ni local ni matériel, ne souscrit qu'une assurance responsabilité civile « minimum »

Approbation des comptes 2024

En collaboration avec Yolande Potier la trésorière, le président présente le bilan financier 2024 arrêté au 31-12-24. Bilan qui avait été envoyé auparavant à tous les clubs, pour examen avant approbation

Au 31/12/24, l'association possède un solde créditeur de 3861,97 € se répartissant en :

- recettes : 5702,77 € répartis en 650,00 € de cotisations + 1607,19 € de report 2023 + 3445,58 € de remboursements adhérents
- dépenses : 4469,48 € de dépenses fixes, d'achats divers et d'avances de trésorerie adhérents
- livret caisse d'épargne : 2628,68 € dont 76,56 € d'intérêts annuels 2024

Les dépenses fixes 2024 consistent en l'assurance, l'hébergement du site CDP91 chez OVH, l'inscription à la Foire à la photo de Bièvres et le tirage en 40/50 des 24 photos primées lors des concours de la saison 2023-2024 pour le stand du CDP91 à cette Foire de Bièvres.

Quitus est donné à l'unanimité des présents et représentés (21 pour, 0 contre, 0 abstention)

Approbation de la gestion 2024

Quitus est donné à l'unanimité des présents et représentés (21 pour, 0 contre, 0 abstention)

Le président remercie les présidents et les représentants des clubs pour la confiance accordée aux membres du bureau pour la gestion de l'association en 2024

Budget prévisionnel 2025

Le premier budget prévisionnel 25 incluant les recettes des cotisations et les dépenses annuelles fixes avait été envoyé précédemment.

Lors de la dernière réunion 2024 du CDP91, une enveloppe de 400 € avait, sur proposition de Philippe Lotton en charge de la gestion du site internet, été approuvée pour une refonte complète du site du CDP par un prestataire extérieur, avant que ce site devenu obsolète, se « crashe » définitivement.

Ce poste budgétaire sera rajouté dans le budget prévisionnel 2025

Philippe Lotton fait remarquer que l'hébergeur actuel OVH n'est pas une société très fiable et préconise de changer d'hébergeur et de s'inscrire chez O2 Switch, hébergeur plus fiable mais plus cher. Le coût de l'hébergement passerait alors de 56 € à 100 € environ

Cette dépense prévisionnelle supplémentaire est adoptée à l'unanimité des présents et représentés (21 pour, 0 contre, 0 abstention) Le budget prévisionnel 2025 modifié est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Fixation du montant de la cotisation 2024-2025

Le prochain appel des cotisations étant prévu à la rentrée de septembre 25 pour la prochaine année calendaire 2026, il est nécessaire de décider du montant de cette cotisation lors de cette AG.

Compte tenu du bilan financier 2024 bénéficiaire, des frais fixes estimés, même s'ils subiront surement une augmentation et des dépenses prévisionnelles de refonte du site internet, il est proposé de maintenir le montant de la cotisation à 25,00 €.

Si des dépenses importantes étaient nécessaires en cours d'année 2025, le montant de la cotisation serait réévalué lors de l'AG 2026

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents et représentés (21 pour, 0 contre, 0 abstention)

Ouverture du document comptable 2025 de l'association CDP91

Ouverture par le président et la trésorière, du document comptable pour l'année 2025, mentionnant les entrées (cotisations, subventions ...) et les sorties (dépenses, frais de gestion, achats, ...).

Le futur trésorier mettra ce document à jour à chaque mouvement financier et en conservera l'ensemble des justificatifs (documents consultables par les adhérents)

Renouvellement 2025 du conseil d'administration et du bureau de l'association CDP91

Pour mémo, le Bureau 2024 comprenait 3 membres, conformément aux statuts de l'association :

- Président : Jean-Pierre Coston
- Trésorière : Yolande Potier
- gestion informatique du site : Philippe Lotton

Comme indiqué dans le rapport moral, Jean Pierre Coston, le président, ne se représente pas en 2025.

Yolande Potier, la trésorière, élue elle aussi à cette fonction depuis plus de 10 mandats, ne souhaite pas se représenter en 2025

Philippe Lotton reconduit sa candidature aux mêmes fonctions, pour 2025

Un appel à nouvelles candidatures éventuelles a été lancé le 04 octobre 2024

Une seule candidature a été reçue : Julien Mazzoni, président du club Déclic 91 de Saint Michel sur Orge, pour la fonction de président.

Les statuts de l'association, actualisés en 2012, stipulent que « le Bureau doit être composé au minimum de trois membres pour assurer les fonctions de Président, Vice-Président, Trésorier, et Secrétaire, un membre pouvant exercer plusieurs fonctions.»

Cela nous met dans une situation délicate car seulement 2 candidats se sont présentés, ce qui pourrait entrainer la liquidation de l'association.

Plusieurs tours de table des 20 présents ont été nécessaires pour qu'enfin 2 candidatures se présentent :

- Philippe Callais du club Imathis d'Athis-Mons accepte de se présenter au poste de secrétaire
- Yolande Potier accepte d'assurer encore un « intérim » de quelques mois maximum, au poste de trésorière, en attendant qu'une nouvelle candidature se manifeste.

Le principe du CA constitué d'un représentant de chaque club adhérent au CDP91 est reconduit à l'unanimité des présents et représentés (21 pour, 0 contre, 0 abstention),

Les 4 candidats au bureau 2025 sont élus à l'unanimité des présents et représentés (21 pour, 0 contre, 0 abstention).

Après concertation, le Bureau 2025 de l'association est constitué avec les fonctions suivantes :

- Président : Julien Mazzoni, élu à l'unanimité
- Trésorière : Yolande Potier, élue à l'unanimité
- Secrétaire : Philippe Callais, élu à l'unanimité
- gestion informatique du site : Philippe Lotton, élu à l'unanimité

Le nouveau président remercie les représentants des clubs pour la confiance qu'ils décernent à la nouvelle équipe du bureau

Julien Mazzoni : « Je m'engage à garder l'esprit qui fait la marque de fabrique du CDP91, et d'apporter mon expérience dans la gestion d'une association.»

Jean Pierre Coston : « C'est avec un gros pincement au cœur que je quitte cette association, et tous les bons moments de convivialité lors des vernissages d'expo. Mais avec la satisfaction d'avoir mené au mieux ce Comité et rassuré qu'une relève motivée reprenne efficacement le flambeau! »

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 23h00

Le Président Julien Mazzoni

La trésorière Yolande Potier

A Tolor

Rappel : Pour tous renseignements détaillés sur les modalités des expos internes ou interclubs du CDP91, consultez l'agenda évènements du site du CDP91 : https://cdp91.fr/

Date de la prochaine réunion du CDP 91 : Jeudi 20 mars 2025 à 20H30 (à confirmer)

Lieu : pour la première réunion du nouveau bureau, Jean Pierre Coston propose d'utiliser à nouveau la Salle de réunion du Pôle Associatif, Espace François Mauriac, 4 cour du Donjon, 91700 Sainte Geneviève des Bois (lieu à confirmer / autorisation en attente de validation)

Pour les réunions suivantes de 2025, le principe d'un lieu tournant permettant de découvrir les lieux des différents clubs est suggéré

Le lieu sera donc décidé selon le club qui se proposera pour accueillir le CDP91

Cette date sera mentionnée pour mémo, dans l'« agenda évènements » du site du CDP91

Comité des Photographes de l'Essonne CDP91

Siège social : Mairie - place de la mairie - 91570 Bièvres

Association, Loi du 1^{er} juillet 1901 : déclarée le 26 mai 1971 n° 300878,

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports : le 5 janvier 1973 n° 91/107.

SIREN: 482 318 318

Chers amis du CDP 91

Comme l'a indiqué Jean-Pierre dans le CR ci-dessus, il s'en est fallu de peu que notre association ne puisse continuer à vivre. Heureusement des bonnes volontés se sont manifestées !

Je souhaite donc remercier particulièrement Yolande qui a accepté de continuer à assurer le poste de trésorière encore quelques mois, Philippe Callais qui prend avec l'envie de bien faire, le poste important de Secrétaire, et enfin, Philippe Lotton qui a accepté de mettre son savoir-faire au service de l'intérêt général pour vous proposer un site internet de qualité.

Mais pour moi, le compte n'y est pas!

Notre association, gérée depuis 10 ans par Jean-Pierre a pris l'habitude que tout se fasse sans que rien ne semble être compliqué. Et pour cela nous devons lui rendre hommage.

Ce que nous découvrons lors de notre première réunion de Bureau est que 80% des tâches sont réalisées par Jean-Pierre. Or les disponibilités des bénévoles ne sont pas illimitées...

Nous avons donc besoin de votre aide pour :

-Dans un délai court, trouver un(e) trésorier (e) afin de libérer Yolande qui en a émis le souhait lors de l'AG.

-qu'une ou deux personnes se propose(nt) pour compléter l'équipe afin d'avoir une répartition des tâches plus «confortable ».

Il s'agira souvent de « coups de mains » ponctuels pour des événements comme la Foire de Bièvres, ou d'autres qui pourraient survenir, mais aussi peut-être une mission en lien avec le Bureau pour rendre plus fluides certains échanges entre clubs, comme par exemple des formations....

L'important étant d'avoir une ou deux personnes sur qui compter lorsque le besoin s'en fait sentir, plutôt que d'envoyer des appels de détresse au dernier moment.

Ces personnes participeront aux réunions de Bureau, afin d'être informées, pour pouvoir prendre le relai en cas de besoin.

Au nom du Bureau du CDP 91, merci par avance de ce que vous ferez pour aider notre communauté à fonctionner dans la sérénité, et pour ce que vous faites déjà.

Julien MAZZONI Pdt du CDP 91 06 32 99 18 99